



*Dynafer SA est une société suisse fondée en 1982, à La Chaux-de-Fonds, au cœur de la région horlogère. Appartenant à un grand groupe horloger haut de gamme, nous nous sommes, au fil du temps, forgés une réputation d'excellence dans les domaines de l'usinage de masse oscillante et de la mécanique de haute précision.*

Pour notre département Qualité, nous sommes à la recherche d'un :

## Responsable performances QA (H/F)

---

TYPE DE CONTRAT	CDI
TAUX	80-100%
HORAIRE	Horaire variable
DATE D'ENTREE	De suite ou à convenir

---

### BUT DE LA FONCTION, MISSION

Soutien à la responsable du département

### RESPONSABILITES PRINCIPALES

- Gestion et analyse des indicateurs Qualité du site
- Pilotage de l'amélioration continue et suivi des actions Qualité
- Suivi et gestion de la qualité fournisseurs et sous-traitants
- Gestion de la métrologie et des méthodes de contrôle
- Être le garant des référentiels esthétiques et des normes
- Gestion du SMQ et de projets en lien avec de nouvelles technologies
- Supervision d'une petite équipe

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Idéalement, expérience de minimum 3 ans dans une fonction similaire  
Maîtrise des outils de gestion qualité préventive et curative  
Maîtrise des outils liés aux méthodes de mesures (Etude R&R, CGK, MSA, etc.)  
Connaissances liées aux normes métrologiques

### FORMATION

Ingénieur Qualité ou Ingénieur microtechnique  
Formation TQ1/TQ2 un atout

### INFORMATIQUE

Très bonnes connaissances des outils MS Office

### COMPETENCES CLES

Esprit d'analyse et de synthèse  
Méthodologie et orientation solution  
Proactivité, curiosité et persévérance  
Très bon relationnel, esprit d'équipe, bonnes capacités à communiquer et à convaincre

## VOS AVANTAGES

Conditions attractives, notre société étant régie par la CCT des industries horlogères et microtechnique suisses

Horaire de travail de 40h par semaine

30 jours de vacances annuelles avec un supplément de congés offerts

Cafétéria récente et équipée

Choix du plan LPP

Place de parking gratuite à disposition

Flexibilité dans l'emploi du temps (heures bloquées 9h00-11h00 et 14h00-15h00)